

# 16<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'UICN Madrid, Espagne, 5-14 novembre 1984

## 16/32 RESERVES DE LA BIOSPHERE

CONSIDERANT que les réserves de la biosphère jouent un rôle toujours plus important dans la conservation d'écosystèmes représentatifs et de leur diversité génétique;

CONSIDERANT que les réserves de la biosphère, de par leurs fonctions multiples, permettent de focaliser dans la pratique la coopération locale, régionale et internationale pour traiter des problèmes écologiques, d'utilisation des terres et socio-économiques qui sont étroitement liés;

CONSIDERANT qu'un des buts des réserves de la biosphère consiste à accroître le soutien apporté par les populations locales aux efforts de conservation à long terme;

NOTANT que le réseau international de réserves de la biosphère comprend maintenant 226 sites dans 62 pays;

NOTANT DE PLUS que les propositions d'action approuvées par le Premier Congrès international sur les réserves de la biosphère qui s'est tenu à Minsk, Union soviétique, en 1983, ont établi un cadre pour développer plus avant ce réseau international;

CONSIDERANT que le concept de réserves de la biosphère et le développement de ces réserves ont une importance considérable pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de la conservation;

NOTANT qu'un Plan d'action international sur les réserves de la biosphère est en cours d'élaboration, que ce plan d'action doit être adopté prochainement par le Conseil de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère et qu'il sera examiné par les organes directeurs du PNUE, de la FAO et de l'Unesco;

L'Assemblée générale de l'UICN, réunie du 5 au 14 novembre 1984 à Madrid, Espagne, pour sa 16<sup>e</sup> session:

SE FELICITE de l'expansion, de la consolidation et du développement fonctionnel du réseau international de réserves de la biosphère;

DEMANDE au directeur général de faire en sorte qu'un appui scientifique et technique soit apporté, de toute urgence, à la mise au point définitive du plan d'action sur les réserves de la biosphère et à sa réalisation;

INVITE toutes les composantes de l'UICN à faire jouer aux réserves de la biosphère un rôle plus important dans les programmes de conservation des écosystèmes et de développement rural intégré et à reconnaître que le plan d'action sur les réserves de la biosphère, dont l'adoption est prochaine, constitue une contribution majeure au Plan mondial pour la conservation.